

## FORMULAIRE D'ÉVALUATION

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

## CRITERE D'ÉVALUATION

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Non applicable	
2. Evaluation Technique	<b>A. EDUCATION &amp; COMPETENCES</b>	15 points	70%
	Diplôme de 3 <sup>e</sup> cycle (Doctorat) ..... 10 points Diplôme de 2 <sup>e</sup> cycle (Maitrise) ..... 10 points Diplôme de 1 <sup>e</sup> cycle (Licence) ..... 6 points		
	Compétences (Langue, Contexte, Système des Nations Unies) : Ne parlant pas le français, ni l'anglais ..... 0 point Parlant le français .....3 points Parlant le français et l'anglais ..... 5 points		
	<i>Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.</i>		
	<b>B. EXPERIENCE GENERALE</b>	10 points	
	Expérience dans le domaine de l'évaluation de projet Plus de 7 ans ..... 10 points 4 à 6 ans ..... 7 points		
	<b>C. EXPERIENCE SPECIFIQUE</b>	25 points	
Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées à l'évaluation finale de projet ..... 15 points			
Expérience dans la réalisation ou la conduite de consultations liées aux démarches .... 10 points			
<i>5 points seront accordés par réalisation similaire jusqu'à la note maximale.</i>			
<b>D. PROPOSITION TECHNIQUE</b>	50 points		
Compréhension de la mission & adéquation de la méthodologie proposée ..... 10 points			

	<p>Approche aborde les aspects importants et de façon suffisamment claire ..... 20 points</p> <p>Compréhension et/ou connaissance de l'environnement institutionnel haïtien..... 10 points</p> <p>Cohérence du chronogramme ..... 10 points</p> <p><b>POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)</b></p>		
<b>3. Evaluation Financière</b>	<b>PROPOSITION FINANCIERE</b>	<b>30</b>	<b>30%</b>
	<b>CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE</b>		
	<p>Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante :</p> $P = y (\mu/z)$ <p>Où :</p> <p>p = Notation de la proposition financière évaluée</p> <p>y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière</p> <p>μ = montant de la proposition la plus basse</p> <p>z = montant de la proposition évaluée</p>		